

« ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES À IDENTITÉ REMARQUABLE »

À destination des écoles, collèges et lycées
de la Cité éducative de Roubaix

Objet de l'action

L'action « écoles, collèges, lycées à identité remarquable » a pour but de **participer au rayonnement et à l'attractivité des établissements scolaires** du territoire de la Cité éducative de Roubaix en soutenant leurs initiatives au service de l'éducation à la citoyenneté, de la réussite éducative de l'enfant/du jeune et de son ouverture culturelle.

1. OBJECTIFS

- Renforcer **l'attractivité des établissements scolaires** du service public roubaisien
- **Valoriser l'appartenance** à son école, son collège, son lycée
- Assurer le **rayonnement de démarches culturelles, citoyennes, numériques** à l'échelle des territoires REP+, incluant les structures du hors temps scolaire
- Développer les habitudes de **fréquentations des structures culturelles** au service de la réussite scolaire
- Renforcer le **partenariat avec les structures d'éducation** de tous horizons (culturelle, citoyenne, numérique, sportive, développement durable) autour du parcours scolaire

2. DESCRIPTION

Vous êtes directeur/directrice d'un établissement scolaire du 1^{er} degré ou du 2nd degré et vous souhaitez **valoriser des projets** variés (art et culture, sport, numérique, développement durable, engagement citoyen) portés au sein de votre établissement en partenariat avec les structures culturelles au sens large, présentes sur le territoire de la Cité éducative de Roubaix.

Ces projets participent à la construction d'une **identité de votre établissement à travers une valeur transversale** que vous aurez choisie. Cette identité anime non seulement les actions menées mais également le projet de l'école, les liens entre enfants, entre éducateurs, entre enfants et leurs parents. Elle se décline au travers de projets et partenariats pluridisciplinaires en cohérence avec le projet d'école/d'établissement. Dans la mesure du possible, la Cité éducative propose de partager la valeur "bien vivre ensemble" comme valeur commune.

La Cité éducative de Roubaix vous invite à obtenir le **label « écoles remarquables »**. Ce label offre l'opportunité :

- de renforcer la dynamique partenariale et les projets par un accompagnement et une identification des ressources existantes
- valoriser des projets menés par votre école/établissement et le renforcement de son attractivité
- La plus-value de fédérer les élèves autour d'une valeur forte qui marque l'identité de leur école/établissement
- Le soutien financier complémentaire aux initiatives déjà mises en place dans le cadre de l'espace ressources enseignants pour le 1er degré ou les autres financements des collectivités de rattachement pour le 2nd degré ou autres financeurs

À l'issue du processus de dépôt et d'instruction des projets, sous réserve du vote du Conseil municipal, les écoles et établissements scolaires labélisés recevront le label qui pourra être utilisé sur les documents de communication afférents au projet « identité remarquable ».

L'objectif de cet appel à projet est de renforcer l'attractivité des écoles/établissements en évitant de les mettre en concurrence. Il s'agira également d'encourager les écoles et établissements à s'inscrire dans cette dynamique par un **accompagnement vers les ressources** en fonction des besoins.

L'équipe du Service réussite éducative au travers de l'animation des espaces ressources enseignants se met à votre disposition pour accompagner les écoles/établissements qui souhaitent entrer dans la démarche.

Voici la marche à suivre :

- **Choix d'une valeur fédératrice** : À partir d'un état des lieux des projets et dynamiques partenariales existantes, l'école ou l'établissement choisit une valeur qui fédère les élèves. L'objectif *in fine* étant de renforcer le vivre ensemble, la valeur devra être choisie parmi le socle des valeurs républicaines.
- **Proposition de projets et partenariats** : Afin de répondre le mieux au développement et à l'appropriation de cette valeur par les élèves, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose les projets et partenariats pour y répondre et pour lesquels la Cité éducative peut créer un « effet levier » à la fois en termes de financement et de valorisation.

Contacts

Ville :

- Anne-Sophie BELGAID : abelgaid@ville-roubaix.fr - 03.59.57.31.75
- Julia CAMUS : jcamus@ville-roubaix.fr – 03.59.57.31.02
- Marion LE GOFF : mlegoff@ville-roubaix.fr – 03.59.57.31.70
- Houria CHEURFI : hcheurfi@ville-roubaix.fr – 03.59.57.31.26

Troïka :

- Comlan AZANNE : comlan.azanney@ac-lille.fr – 03.20.75.36.01
- Guillaume ROUX : guillaume.roux1@ac-lille.fr – 03.20.75.78.92

Pour en savoir plus sur la Cité éducative de Roubaix de manière générale, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-roubaix>

« ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES À IDENTITÉ REMARQUABLE »

À destination des écoles, collèges et lycées de la Cité éducative de Roubaix

FICHE ÉCOLE / ÉTABLISSEMENT	
Nom de l'école / établissement	
Circonscription / inspecteur de référence <i>(uniquement pour les écoles)</i>	
REP+ de rattachement	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Nom de la personne référente	
Niveaux concernés	

Cochez la case qui correspond à votre situation :

<input type="checkbox"/>	Premier dépôt
Veuillez renseigner les parties 1 et 2 (pages 4 et 5)	

<input type="checkbox"/>	Renouvellement de labélisation
Veuillez renseigner les parties 1, 2 et 3 (pages 4, 5, 6 et 7)	

Rem. Si vous effectuez un **renouvellement de labélisation** (c'est-à-dire que vous avez déjà déposé un projet « identité remarquable » sur l'année scolaire 2021-2022), vous devez obligatoirement renseigner la partie 3 « bilan qualitatif et quantitatif 2021-2022 » (p.4-5).

PARTIE 1 : DESCRIPTION DU PROJET 2022-2023

Le projet devra décrire comment il participe à renforcer l'attractivité de l'école/établissement et préciser les modalités d'association des différents acteurs. À cette étape, le projet doit être présenté sur 1 an (année scolaire 2022-2023). Il explicitera le choix de « la valeur remarquable retenue ».

DESCRIPTION QUALITATIVE DU PROJET	
Titre/intitulé du projet <i>(maximum 1 ligne)</i>	
Avec qui êtes-vous éventuellement associés pour porter ce projet ?	
Vos objectifs	
Valeur remarquable retenue	
Pourquoi retenez-vous cette valeur remarquable ?	
Structures spécialisées partenaires des projets	
Veillez préciser en quoi la cité éducative peut avoir un effet levier sur les projets en cours ou à mettre en œuvre ?	
Veillez préciser les actions que vous comptez mettre en œuvre se rattachant à la valeur/identité remarquable retenue	
Comment valorisez-vous votre projet ?	
RÉSUMÉ DES ASPECTS QUANTITATIFS DU PROJET	
Coût total du projet	
Subvention Cité éducative de Roubaix	
Co-financement <i>(préciser le financement et son montant)</i>	
Autres co-financements <i>(préciser les éventuels autres financements et leur montant)</i>	

PARTIE 2 : BUDGET PRÉVISIONNEL 2022-2023

La demande de subvention devra être accompagnée des devis correspondant aux dépenses du projet ou des projets pour lesquels l'effet levier de la cité éducative est attendu.

Pour les **renouvellements de labélisation** (c'est-à-dire si vous avez déjà déposé un projet « identité remarquable » sur l'année scolaire 2021-2022), **l'aide financière sera plafonnée à 800 euros**. Le montant final pourra varier en fonction du nombre d'établissements répondants.

Pour les **premiers dépôts** (c'est-à-dire si vous n'avez jamais déposé de projet « identité remarquable » jusqu'ici), **l'aide financière sera plafonnée à 1 500 euros**. Le montant final pourra varier en fonction du nombre d'établissements répondants.

Listez les dépenses (une ligne par dépense) et listez les recettes (une ligne par source de financement différente) dans le tableau ci-dessous.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES <i>(achat de petit matériel, achat de places, prestations des intervenants, etc)</i>		RECETTES PRÉVISIONNELLES <i>(subvention Cité éducative de Roubaix, autres partenariats ou subventions, coopérative, etc)</i>	
Type de dépense	Montant	Source de recette	Montant
TOTAL (en euros) :		TOTAL (en euros) :	

Vous devez impérativement joindre à ce budget prévisionnel les devis sollicités (copies des devis à télécharger au format pdf en tant que pièce-jointe sur la plateforme de dépôt en ligne).

PARTIE 3 : BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF 2021-2022

Cette partie concerne uniquement les écoles déposant un renouvellement de labélisation (c'est-à-dire celles qui ont déjà déposé une demande « écoles, collèges et lycées à identité remarquable » sur l'année scolaire 2021-2022).

Pour les écoles concernées, cette partie doit impérativement être renseignée.

BILAN QUALITATIF DU PROJET 2021-2022	
Titre/intitulé du projet (<i>maximum 1 ligne</i>)	
Vos objectifs ont-ils évolué en cours de mise en œuvre ? Si oui, pourquoi ?	
Pour vous, les objectifs de départ ont-ils été atteints ? Pourquoi ?	
Quels ont été les partenaires effectivement associés au projet ? Sur quels aspects ?	
Descriptif du projet réalisé (<i>déroulement, détails des actions réalisées</i>)	
Quels ont été les apports spécifiques de ces interventions pour les élèves et pour vous ?	
Envisageriez-vous de retravailler avec ces partenaires ou ces intervenants ?	
Les moyens (humains, financiers) ont-ils été suffisants pour mener à bien votre projet ?	
Votre bilan du projet (<i>points positifs, éléments à revoir, appréciation générale, etc</i>)	
Quel a été l'apport de la Cité éducative ?	

BILAN QUANTITATIF DU PROJET 2021-2022			
DÉPENSES RÉALISÉES <i>(achat de petit matériel, achat de places, prestations des intervenants, etc)</i>		RECETTES RÉALISÉES <i>(subvention Cité éducative de Roubaix, autres partenariats ou subventions, coopérative, etc)</i>	
Type de dépense	Montant	Source de recette	Montant
TOTAL (en euros) :		TOTAL (en euros) :	

Vous devez impérativement joindre à ce bilan quantitatif les justificatifs de dépenses engagées (copies des factures à télécharger au format pdf en tant que pièce-jointe sur la plateforme de dépôt en ligne).